

LE GARD

fait vibrer la culture

www.gard.fr



La Libération dans le Gard

Archives départementales du Gard
365 rue du Forez, Nîmes

Exposition été 2014

du lundi au vendredi,
de 8h30 à 17h

LE GARD
CONSEIL GENERAL

L'année 2014 marque le 70^{ème} anniversaire de la Libération et c'est l'occasion pour les Archives départementales d'évoquer cette page de l'histoire du Gard. La tradition de résistance est ancienne, dans notre département, depuis les épisodes des guerres de religion ou de la guerre des Camisards et, dès 1943, l'on a vu se constituer, notamment dans les Cévennes qui furent le Refuge des huguenots, de nombreux groupes de maquisards qui ont participé très activement à la libération de notre territoire. Des épisodes tragiques s'y sont déroulés, comme le combat du maquis d'Aire-de-Côte, ou, au cours de l'été 1944, ceux d'Euzet-les-Bains ou de Saint-Just-et-Vacquières, sans oublier l'attaque du Vigan par le maquis Aigoual-Cévennes du 10 août 1944 au cours duquel périt le chef du maquis Aigoual-Cévennes le commandant Marceau (Marcel Bonnafous).

À travers des documents originaux, qui reflètent l'atmosphère très particulière de cette époque, les visiteurs de l'exposition pourront découvrir les différentes étapes de la libération du département au cours de l'été 1944, jusqu'à la mise en place du comité départemental de la Libération chargé d'administrer le département avant les élections de 1945. A été conçu également un parcours pédagogique adapté aux différents niveaux scolaires car il est important de transmettre aux nouvelles générations le souvenir de ceux qui se sont battus, parfois jusqu'à la mort, pour défendre leur pays et leurs valeurs.

Damien Alary

Président du Conseil général du Gard

Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon

Rédaction :

S. Gasquez

Conception et réalisation :

Agence Cassonade

Impression :

Pure Impression

Remerciements :

A. Cosson pour sa relecture et J. Castan pour le portrait du commandant Marceau figurant en couverture.

La Libération dans le Gard

Le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942 marque la fin de la Zone Libre et le début de l'occupation du Gard par les troupes allemandes à compter du 11 novembre 1942. Les dates d'arrivées fluctuent selon les villes : Nîmes est occupée dès le 11 novembre 1942, Alès le 6 décembre 1942, Anduze le 1^{er} janvier 1943, Saint-Ambroix le 3 juin 1943. Ainsi, ce sont 10 700 soldats de la Wehrmacht qui s'installent dans une trentaine de localités gardoises à partir de novembre 1942, dont 2 158 à Nîmes. L'occupant déploie ses troupes : Villeneuve-lès-Avignon abrite le quartier général de la 19^{ème} armée commandée par le général Wiese (à laquelle appartient la 9^{ème} Panzerdivision SS du général Bittrich). Montfrin et Saint-Privat, à proximité du Pont du Gard, sont respectivement le siège de la 2^{ème} division aérienne et d'un corps d'armée.

Au fil des mois, la situation économique du département s'aggrave et l'occupation allemande accentue ce phénomène, notamment dans les villes où les restrictions deviennent drastiques. En 1944, la pénurie augmente considérablement tout comme les réquisitions. Le marché noir gangrène l'économie tandis que la production française est confisquée par l'occupant qui entend profiter d'une main d'œuvre gratuite en créant le Service du Travail Obligatoire le 16 février 1943. Les réfractaires au STO vont alors gonfler les effectifs de la Résistance en rejoignant les premiers maquis organisés.

À une situation économique désastreuse s'ajoute par ailleurs la politique collaborationniste menée par Angelo Chiappe, préfet du Gard. En 1940, le Gard a une réputation de département difficile de par la forte implantation du Front Populaire et du Parti Communiste Français. Le Gouvernement de Vichy nomme Angelo Chiappe, fervent pétainiste, préfet du Gard en septembre 1940. Ce dernier met en œuvre avec zèle les instructions du gouvernement en réprimant les communistes et les résistants. Il procède à la dissolution de 63 conseils municipaux dans les principales villes dont Nîmes, Beaucaire, Alès, Bessèges et La Grand-Combe, tout en bénéficiant de l'appui de la Milice créée le 2 mars 1943 dans le Gard.

Cette politique soulève cependant de nombreuses résistances et même si l'attentisme prédomine face à la répression, beaucoup refusent le ralliement au régime de Vichy et s'organisent en réseaux de mieux en mieux structurés.

1. L'ORGANISATION DE LA RÉSISTANCE

Les premiers groupements de résistance voient le jour au début de l'année 1943 dans les Cévennes, refuge idéal pour abriter les maquis après l'échec de leur implantation dans les villes. L'objectif est de mener une lutte armée efficace contre l'occupant dans la perspective lointaine de libérer le territoire.

On distingue quatre réseaux de résistance dans le Gard, venus d'horizons différents. Le premier groupe est constitué le 1^{er} mars 1943 par le maquis de l'Armée Secrète de Combat, rattaché au Mouvement Uni de la Résistance. Ce maquis créé à Nîmes par un artisan plombier socialiste, René Rascalon, est transporté dans un premier temps aux environs du Mas Rouquette début mars 1943, avant de se déplacer dans les Cévennes à la ferme du Barrel propriété du maire de Saumane. Par précaution, le maquis se déplace une nouvelle fois pour s'installer près de la maison forestière d'Aire-de-Côte en Lozère le 12 mai 1943.

Les jeunes maquisards, la plupart réfractaires au STO, sont ainsi entraînés dans de dures conditions par Jean Castan, futur officier aviateur. Trahis, ils sont attaqués par les Allemands le 1^{er} juillet 1943. Le bilan est lourd : 7 morts, 20 blessés et 39 prisonniers dont le maire de Saumane, tous déportés en Allemagne.

Affaibli, le maquis d'Aire-de-Côte fusionne avec celui de Lasalle constitué en avril 1943 sous l'impulsion du boulanger Guy Arnault et du régisseur Francisque Robert. La sécurité y est renforcée, ce qui contraint le nouveau groupe formé à mener une vie d'errance dans les différents mas abandonnés de la région afin d'éviter toute nouvelle embuscade. Ce maquis grossit et bénéficie d'une formation donnée par des instructeurs militaires envoyés par la délégation régionale. Attaqué par la Milice le 28 février 1944 puis par les Allemands le 16 juin 1944 au château de Cornély, près de Lasalle, il s'unit au maquis d'Ardaillers, fondé également en avril 1943 par le pasteur Olivès.

Le maquis Aigoual-Cévennes naît ainsi de la fusion de ces deux groupes armés le 12 juillet 1944. Commandé par le colonel Colas dit Matignon, il est dirigé par les anciens chefs de maquis dont le pasteur Olivès, René Rascalon et Marcel Bonnafous dit Marceau. Formé de 600 hommes, il constitue le maquis gardois le plus important. Au moment de la Libération, il totalise plus de 2 000 hommes venus de maquis ralliés auxquels s'ajoutent des gendarmes de l'Hérault avec près de 450 hommes sous le commandement de Colonna d'Istria.

C O P I E

MARSEILLE/REGION

LE 21 JANVIER 1944

NOTE D'INFORMATION
-!-!-!-!-!-!-!-!-!-



OBJET - A/S de réfractaires pouvant se cacher dans la région de Lasalle.
SOURCE- Directe.

A la suite de plusieurs agressions à main armée, commises dans la région Viganaise et l'assassinat des époux DAGNIERES à Lasalle, on pouvait croire que des réfractaires, voire des groupes de terroristes, existeraient dans ce coin du département.

L'enquête minutieuse effectuée, par des Inspecteurs de mon service n'a pas permis de recueillir jusqu'alors des renseignements précis permettant de dire que des groupes organisés existent dans ce secteur. Il semble bien cependant qu'un certain nombre de réfractaires vivent dans les fermes isolées des montagnes où les habitants semblent les faciliter et leur venir en aide volontairement.

En effet, il est aisé de constater que la majorité de la population des Cévennes est hostile à la politique de collaboration franco-allemande et partant, au départ des jeunes du S.T.O.

Comme le précise l'extrait du rapport ci-dessous de l'Inspecteur BALZER, détaché au Vigan, le contrôle de la circulation des voitures sur les principales routes, pourrait donner un résultat intéressant.

L'enquête est continuée et tous renseignements complémentaires seront immédiatement transmis.

Extrait du rapport du 14 Janvier 1944 de l'Inspecteur BALZER :

"La majeure partie de la population de ce coin cévenol reste attachée
"aux anciens principes et semble apporter aux réfractaires une aide morale, voire matérielle.
"La partie saine (pouvant se chiffrer à 10% environ) ne veut rien dévoiler des agissements qu'elle pourrait connaître par peur des représailles, surtout depuis l'assassinat des époux DAGNIERES, l'enlèvement de deux Miliciens au Col du Rédarès, à proximité de la localité et la réception, par une dizaine de personnes environ, de lettres de menaces de mort, faisant l'objet de la note n° 893/44 en date du 12 Janvier courant.
"Cependant, de divers renseignements, il résulterait qu'un noyau de réfractaires existerait sur les montagnes du Liron (Côté Cognac) et dans le secteur très étendu se situant du col de l'Asclier au Mont Aigoual, ainsi que dans la région s'étendant entre Lasalle et Anduzé.
"Malgré des investigations très poussées, aucun renseignement précis, quant à l'emplacement et à l'activité de cette organisation, n'a pu être obtenu.
"D'après les indications du Secrétaire de Mairie de Lasalle, M. RIGAUD Numa, (qui a reçu des menaces de mort), les éléments disséminés et naviguant dans la région citée plus haut, pourraient être évalués à 300 ou 400 personnes environ. Ceci n'est qu'une appréciation personnelle de M. RIGAUD que je ne cite qu'à titre indicatif, aucun élément au cours de notre enquête, n'étant venu confirmer ou infirmer cette opinion; ./.....

Maquisards recherchés dans la région de Lasalle - 21 janvier 1944
(Arch. Dép. Gard : 1 W 254)

Le deuxième groupe de maquisards est constitué par les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) implantés en Basse-Lozère. Le premier maquis FTP est créé à l'initiative de Roger Torreilles dit capitaine Marcel le 27 juillet 1943 dans la ferme de Figuerolles, sous la direction de René Bibault dit Capitaine Jean. Après s'être successivement déplacé au Collet-de-Dèze, à Crespian et aux Bouzèdes, le maquis est attaqué par les Allemands et la Milice, ce qui le contraint à se réfugier à 1 300 mètres d'altitude au Mont-Bougès. Il s'étoffe le 6 juin 1944 par le renfort de Francs-Tireurs et Partisans du bassin houiller venus le rejoindre. Le maquis FTP de Basse-Lozère contrôle ainsi toute la région du Pont de Montvert à Portes au début de l'été 1944. 600 hommes issus de la Main d'Œuvre Immigrée, pour la plupart Espagnols, se joignent aux quelque 2 000 FTP organisés en Corps Francs.

Le troisième groupe appelé Organisation de la Résistance de l'Armée (ORA) se forme fin juillet 1943 sous l'impulsion du pasteur Georges Gillier, repris plus tard par Georges Vigan-Braquet qui organise l'ORA en 5 groupements dans la région de Rochefort-du-Gard et de Lussan. Le Corps Franc des Ardennes est constitué en juin 1944. Son implantation dans le Gard rhodanien fait de l'ORA l'une des principales formations résistantes de l'Est gardois.

Enfin le dernier groupe constitué par les Corps Francs de la Libération (CFL) est créé fin mai 1944 sous le commandement de Michel Bruguier dit commandant Audibert, chef adjoint de l'Action ouvrière du Gard. Il est le fils de Georges Bruguier, seul parlementaire du Gard ayant refusé les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940. Installé dans les Vallées Française puis Borgne, le maquis voit son effectif passer de 75 à plus de 600 hommes au moment de la libération.

Le 1^{er} février 1944, une ordonnance du Comité Français de Libération Nationale vise à unifier les formations militaires des divers mouvements de résistance en créant les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Ce nouveau corps est constitué des trois principaux groupes : l'Organisation de Résistance de l'Armée, Aigoual-Cévennes à l'effectif majoritaire, rejoint par les maquis du Mouvement de Libération Nationale et des Groupes Francs. Les Francs-Tireurs et Partisans sont quant à eux ralliés selon les régions comme en Languedoc par des groupes de républicains espagnols de la Main d'Œuvre Immigrée. Cependant, l'unification des FFI gardois placées sous le commandement d'Audibert fin mai 1944 n'est que théorique, puisque les responsables du principal maquis, à savoir Aigoual-Cévennes,

et dans une moindre mesure ceux de l'ORA, refusent cette nouvelle autorité. La stratégie du harcèlement sur l'ennemi est privilégiée avec le recours aux attentats et aux sabotages.

Par ailleurs, la Résistance reçoit dans le premier semestre 1944 le renfort de la gendarmerie. Les brigades de Lasalle, Lédignan, Anduze, Saint-Hippolyte-du-Fort et Sumène vont au maquis Aigoual-Cévennes, celles du Vigan se rallient à l'ORA de Mandagout, celles de Villeneuve-lès-Avignon et de Roquemaure au maquis de l'ORA de Rochefort-du-Gard. Enfin, les gendarmes de Basse-Lozère rejoignent les FTP. Le renfort de la gendarmerie présente un double avantage : les jeunes maquisards bénéficient de l'expérience de militaires de formation mieux entraînés tout en récupérant des armes et des munitions.

Si l'action des résistants a été déterminante dans la lutte pour la libération, l'aide de la population s'est également avérée particulièrement utile grâce aux agents de liaison, aux postiers, cafetiers mais aussi, commerçants qui par leur entraide ont renforcé les moyens d'action des maquisards. Ces derniers n'auraient d'ailleurs pas pu subsister sans cette complicité cachée.

Tract incitant
au sabotage - 1944
(Arch. Dép. Gard : 1 W 72)

**CHAQUE COUP PORTÉ
À UNE INSTALLATION ALLEMANDE
RAPPROCHE L'HEURE DE LA LIBÉRATION**

POUR VOUS, CELA SIGNIFIE...

<p>QUE, devant l'assaut croissant des Alliés, la puissance aérienne du Boche s'affaiblit, les communications ennemies disparaissent, la production allemande périclité...</p> <p>QUE, pour déloger l'Allemand des pays qu'il occupe, les aviateurs</p>	<p>français, anglais, américains, soviétiques, les escadrilles de toutes les Nations Unies, frapperont le Boche, partout où il se trouve...</p> <p>QUE les jours des bochisants, comme ceux des Boches, sont comptés !</p>
---	---

ÉVITEZ LES PROVOCATIONS ENNEMIES !

*
N'AGISSEZ QUE SUR L'ORDRE DE VOS CHEFS !

*
SOLDATS DU FRONT INTERIEUR : VOUS SAVEZ CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE !

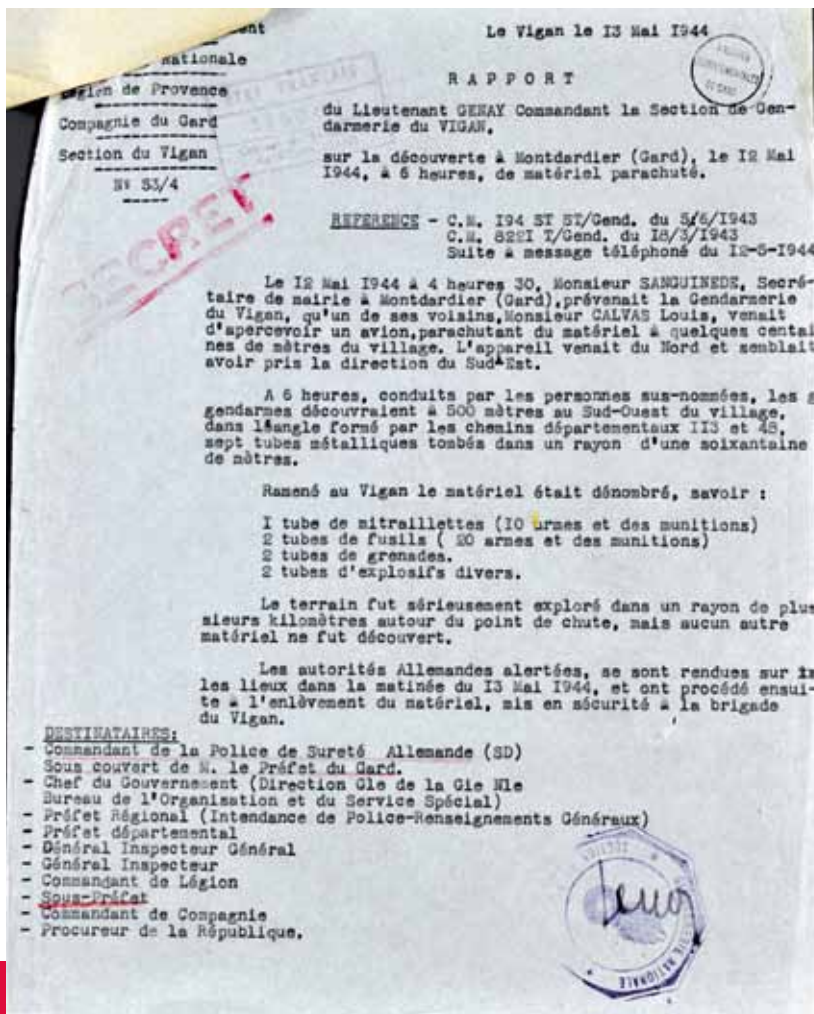
F. 103.

2. LES COMBATS DE LA LIBÉRATION DANS LE GARD

2.1 Les prémices de la Libération

Le 1^{er} semestre 1944 connaît une augmentation significative de l'activité résistante avec une multiplication des opérations de sabotages sur les différentes voies de communication ferroviaires, routières et téléphoniques appelés Plans Vert, Violet, Tortue. La classe ouvrière se révolte et les grèves se propagent dans tout le bassin cévenol durant le mois de juillet 1944 : Alès du 11 au 16 juillet 1944, La Grand-Combe et Bessèges les 20 et 21 juillet 1944. Un appel à la grève générale est lancé à la suite du débarquement en Provence, immédiatement relayé par "l'appel à la grève générale insurrectionnelle" émis le 18 août 1944 par le comité inter confédéral CGT-CFTC. Plus de 8 000 mineurs cessent le travail. La grève est totale jusqu'à la libération d'Alès le 21 août et se poursuit jusqu'au 29 août 1944.

L'aviation alliée prépare également le terrain de la libération. Début 1944, la Wehrmacht est encore très bien organisée et occupe solidement les villes et les campagnes. Il devient alors absolument nécessaire de contrarier ses déplacements par le bombardement des grandes voies de communication et plus particulièrement des voies ferrées, des dépôts de locomotives et des gares de triage. Ces raids aériens s'avèrent cependant très destructeurs et meurtriers comme le bombardement de Nîmes qui frappe l'hôpital Doumergue le 27 mai 1944.



Rapport de la gendarmerie du Vigan en date du 13 mai 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 18)

Tract à la suite
du bombardement de
Nîmes le 27 mai 1944
(Arch. Dép. Gard : 1 W 315)

**Les Libéra-tueurs
... SONT PASSÉS**

Par temps clair et visibilité parfaite, NOS AMIS ANGLO - SAXONS n'ont pas eu le courage de descendre sur leurs objectifs. Ils ont laissé tomber leur chargement de bombes de 5.000 MÈTRES.

De ce fait, ils ont arrosé de bombes une immense surface des faubourgs de notre ville.

Déjà 280 MORTS et 600 BLESSÉS sont dénombrés, et il en reste encore malheureusement sous les décombres. Des centaines de maisons sont pulvérisées. Un nombre considérable de nos concitoyens sont sans abri.

VOILA LA LIBÉRATION

que tant d'entre-vous attendaient avec impatience. EST-CE CELA QUE VOUS DESIRIEZ ?

Depuis 4 ans, le PARTI POPULAIRE FRANÇAIS et les Groupements Nationaux dénoncent l'hypocrisie de nos anciens alliés.

QUAND COMPRENDEZ-VOUS QUE LA LIBÉRATION QU'ILS NOUS PROPOSENT EST CELLE DES CIMETIÈRES ?

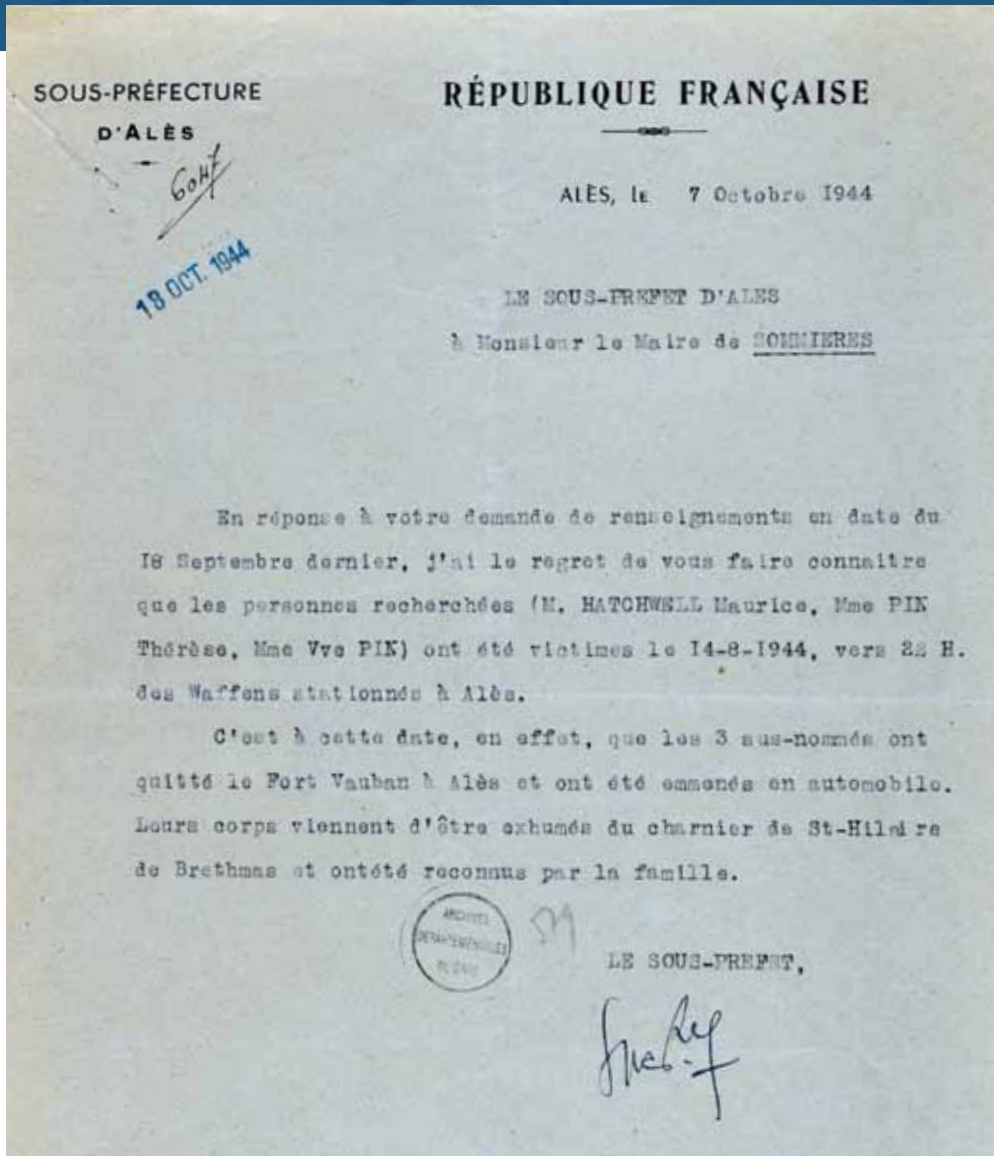
Le Parti Populaire Français
7, Rue de la République - AVIGNON

L'aviation américaine alors en charge de bombarder la gare de triage de Nîmes frappe par erreur en une centaine d'impacts les quartiers Est de la ville dont l'hôpital mal situé entre la voie des Cévennes, les casernes allemandes et la gare de triage. Le pavillon de la chirurgie est le plus touché. L'hôpital compte 44 victimes dont 24 membres du personnel. Le bilan total du bombardement est lourd avec 271 personnes tuées et 289 blessés. Les dégâts matériels sont également considérables avec 443 immeubles détruits et 5 000 sinistrés. Les alliés sont surnommés les "Libéra-tueurs" par le Parti Populaire Français qui s'insurge contre ces bombardements à "l'aveugle". Ces derniers s'intensifient d'ailleurs dans le Gard rhodanien du 6 au 22 août 1944 détruisant essentiellement les ponts des localités de la vallée du Rhône, devenus impraticables tant pour les Allemands que pour les Résistants. Pont-Saint-Esprit est touchée le 15 août, Roquemaure le 18, Avignon les 15 et 22 août 1944.

8

Pont de Beaucaire détruit par
un bombardement en 1944
(Arch. Dép. Gard : 1367 W 49)





Découverte de victimes enterrées dans le charnier de Saint-Hilaire-de-Brethmas - octobre 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 685)

Par ailleurs, les mois qui précèdent la Libération sont marqués par un durcissement de la répression avec l'arrivée d'unités spécialement chargées "d'opérations de nettoyage" contre la Résistance Intérieure. La 9^{ème} Panzerdivision SS Hohenstaufen s'installe à Nîmes et Pont-Saint-Esprit à compter du 20 février 1944 et attaque le maquis d'Ardaillers entre le 26 et le 29 février 1944 en procédant à la pendaison de 15 otages à Nîmes le 2 mars 1944 sous les arches de la voie ferrée. L'unité de Waffen SS n°15727 Brandebourg basée à Alès à partir de mai 1944 commet également des exactions en torturant des maquisards au Fort Vauban à Alès : 29 résistants sont

précipités dans l'ancien puits de mine désaffecté de Célas. 8 autres corps sont découverts dans un charnier à Saint-Hilaire-de-Brethmas.

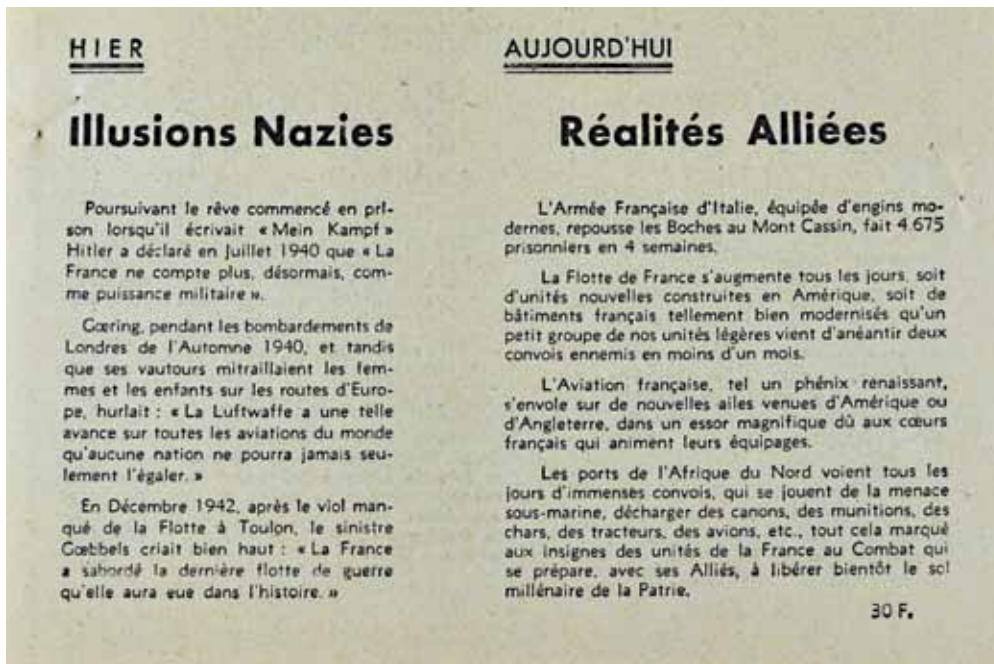
Au début de l'été, les événements s'accélèrent. Le débarquement en Normandie le 6 juin 1944 et plus particulièrement celui de Provence le 15 août 1944 donnent aux maquis le signal de l'insurrection finale. L'ennemi a cependant anticipé le débarquement allié en Provence et amorcé son repli dès le 13 août 1944, contrariant quelque peu les opérations de sabotage initialement planifiées par la Résistance.

La 19^{ème} armée, aussi connue sous le nom de Colonne de Toulouse, prend la route avec des centaines de milliers d'hommes afin d'atteindre le Nord du pays en évitant les axes trop exposés aux attaques aériennes des FFI. La situation géographique du Gard fait du département une zone de passage obligé pour les Allemands souhaitant rejoindre les régions septentrionales. Parallèlement, les effectifs de la Wehrmacht en Languedoc-Roussillon chutent de 72 000 hommes début août à 44 000 fin août 1944, tandis que les rangs de la Résistance augmentent considérablement à l'approche de la déroute allemande. Les maquisards de la Basse-Lozère voient ainsi leur effectif passer de 200 à 1 300 hommes entre début juin et la mi-août 1944.

Les armes parachutées sont dans l'ensemble peu nombreuses sur le département, toutefois le ralliement de la gendarmerie aux différents maquis en place, au cours du 1^{er} semestre 1944, permet un apport en cartouches et matériels non négligeable. De nombreuses armes sont également récupérées sur l'ennemi en retraite se repliant parfois dans la précipitation. À partir de juin 1944, des soldats arméniens, tatars et azerbaïdjanais souvent enrôlés de force dans l'armée allemande désertent et rejoignent les maquis avec leurs armes.

Enfin, la partie septentrionale du département, véritable zone concentrationnaire des maquis, est déjà libérée au moment du débarquement de Provence. Les Vallées Française et Borgne le sont par les Corps Francs de la Libération, la zone de l'Aigoual par le maquis Aigoual-Cévennes, la Basse-Lozère et le Haut-Gard par les Francs-Tireurs et Partisans. Le maquis Aigoual-Cévennes tente d'ailleurs de libérer le Vigan dès le 10 août 1944 ; le commandant Bonnafous dit Marceau y est mortellement blessé par une rafale de mitraillette allemande lors de l'attaque.

La libération du Gard s'effectue rapidement à partir de la 2^{ème} quinzaine du mois d'août 1944 jusqu'au 28 août 1944, date à laquelle le département est entièrement libéré.



Tract de propagande pour la libération, extrait du Courier d'Alger le 12 avril 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 18)

2.2 La libération

La retraite allemande est doublement contrariée : les groupements de marche (*marchgruppen*) doivent se replier vite devant l'avancée des troupes alliées débarquées en Provence tout en faisant face aux embuscades des forces résistantes et des raids aériens. Aussi, la libération des principales villes du Gard se fait promptement sans affrontements violents, les troupes d'occupation ayant déjà battu en retraite à la mi-août 1944.

La libération d'Alès

Les Corps Francs de la Libération ont en charge la protection rapprochée d'Alès. Ainsi la 32^{ème} compagnie doit se poster à Saint-Christol-lès-Alès puis à Saint-Just-et-Vacquières, la 33^{ème} compagnie près de Pont d'Auzon. Les premiers éléments de ces compagnies font mouvement vers Alès à partir du 20 août 1944 et pénètrent dans la ville dans la matinée du 21, tandis que les Francs-Tireurs et Partisans en provenance de Basse-Lozère placent des barrages aux carrefours importants et aux abords de la ville afin de

stopper les éléments en retraite de la Wehrmacht. D'ailleurs les combats ne se sont pas déroulés dans la ville, mis à part un accrochage avenue Carnot, près de l'usine à gaz, où un autre groupe FTP mitraille quelques véhicules allemands. Contraints de décrocher rapidement à défaut d'un équipement suffisant, ils perdent trois combattants tandis que plusieurs Allemands sont tués ou blessés. L'affrontement a surtout lieu sur la route de Montpellier mais également sur les routes au sud de Saint-Christol-lès-Alès, où un groupe réduit de FTP attaque un petit convoi ennemi. Le succès de ces combats paraît majoritairement dû à l'épuisement des troupes ennemies, affaiblies par les kilomètres parcourus sous les attaques des maquis et de l'aviation alliée.

Cette pénétration des forces résistantes, CFL d'abord et FTP ensuite, permet aux nouvelles autorités de se constituer tandis que le chef départemental des FFI, Michel Bruguier dit commandant Audibert s'installe dans Alès avec son état-major. Les nouvelles autorités locales sont mises en place dont Gaston Ribot, futur maire d'Alès, désigné président du Comité Local de Libération.

La libération de Nîmes

La ville essuie son 3^{ème} bombardement dans la nuit du 22 au 23 août 1944. La plupart des Allemands ont déserté Nîmes pour rejoindre la vallée du Rhône en laissant derrière eux d'importants stocks de matériels et munitions vite récupérés par la population. Des groupes de FTP quittent Alès le 23 août. Le 24 au matin, la caserne Montcalm est occupée par des maquisards qui se déplacent sans heurts dans la ville. Jean Garnier dit commandant Barry, chef des FTP, installe son poste de commandement boulevard Gambetta tandis que 2 000 FFI investissent la ville sous l'acclamation des Nîmois. Dans l'après-midi, la crainte de l'arrivée d'une colonne ennemie venant de Montpellier est vite dissipée devant le passage de soldats démoralisés qui passent sans réactions offensives face au harcèlement des FFI ayant obstrué le pont oblique à l'entrée ouest de la ville. Le 25 août la ville est donc totalement libérée sans véritables combats.

Tout comme à Alès, les nouvelles autorités locales sont mises en place, ainsi le docteur Paul Cabouat, chef du service de santé des Mouvements Unis de la Résistance, devient président du Comité Local de Libération dès le 24 août. Le 30 août, les troupes de De Lattre de Tassigny défilent.

La libération de Bagnols-sur-Cèze

Le 25 août 1944, le commandant Vigan-Braquet, chef de bataillon de l'Organisation de Résistance de l'Armée, quitte le camp de la Vallonières pour libérer les principales villes de la région et y assurer le maintien de l'ordre. Le maquis est alors divisé en 4 sections se dirigeant chacune vers une ville différente : Uzès, Villeneuve-lès-Avignon, Rochefort-du-Gard et Bagnols-sur-Cèze. C'est dans cette dernière que le gros du maquis arrive avec le commandant le 26 août. Il n'y a pas de combats pour la libération de la ville, les Allemands l'ayant quittée la veille. Le commandant installe son poste de commandement dans les locaux de l'école primaire et le 27 toute la population se joint aux maquisards pour fêter la libération, en se rendant aux monuments aux morts où une cérémonie est organisée. Croyant voir une colonne allemande, l'aviation alliée bombarde le pont de la Cèze près du cortège. Par chance, seuls des dégâts matériels sont à déplorer. Cet événement est le dernier épisode de la guerre pour la ville.

La commune d'Aigues-Vives connaît un épisode similaire dans la nuit du 23 au 24 août 1944, mais les conséquences sont beaucoup plus dramatiques. Les villageois, sentant l'heure de la libération approcher, organisent un bal sur la place du temple au soir du 23 août. À 22 heures, un avion dont l'origine n'a jamais pu être identifiée bombarde le village en trois points d'impact dont la principale place du village. Douze personnes y laissent la vie. Il semblerait que ce soit un avion allié qui, prenant les lumières du village pour un campement de soldats allemands alors en déroute sur les axes secondaires, ait bombardé le village. Cette hypothèse n'a cependant jamais pu être véritablement prouvée à ce jour.

Entre le 25 et le 28 août 1944, les bombardements alliés se succèdent et interviennent à différents endroits comme à La Madeleine, Salinelles, Saint-Just, Dions ou encore entre Nîmes et le Pont Saint-Nicolas, proche d'Uzès. C'est d'ailleurs en dehors des grandes villes

que se déroulent les plus violents combats. Ne pouvant tous les citer, nous nous attacherons aux plus marquants qui se sont déroulés sur les communes d'Euzet-les-Bains, de Saint-Just-et-Vacquières et sur les emplacements du Pont d'Auzon et de la Madeleine.

EUZET-LES-BAINS

Le 25 août 1944, Euzet-les-Bains connaît au lieu-dit "Les Baraques" un violent affrontement entre une colonne allemande se repliant vers le Rhône et un détachement de la 7207^{ème} compagnie FTP. Dès le 24 août, un groupe d'une cinquantaine de maquisards, dont beaucoup ont moins de 20 ans, prend position sur la colline de Peylaren afin de contrôler ce carrefour stratégique. Ils sont cependant insuffisamment armés face à la menace à venir. Le lendemain, en début de matinée, les guetteurs signalent un détachement d'environ 200 à 250 cyclistes ennemis en provenance de Saint-Jean-de-Ceyrargues. Les maquisards ouvrent le feu prématurément, permettant aux Allemands d'esquiver l'attaque : ils se déploient alors en tirailleurs et contournent le sommet de Peylaren où sont postés les groupes armés. Cette manœuvre donne l'occasion aux Allemands de tirer dans le dos des résistants en infériorité numérique, rapidement obligés de quitter leurs positions à découvert pour se réfugier dans les plaines environnantes.

Le combat se termine en moins d'une heure. Une dizaine de maquisards y perdent la vie tués au combat ou fusillés par les Allemands. En fait, le détachement cycliste n'était qu'un leurre destiné à cacher une importante colonne en provenance du sud évaluée à 2 000 hommes, essayant de rejoindre la vallée du Rhône en passant par Saint-Just, Brouzet et Barjac. Cinq avions alliés venant du nord mitraillent la colonne ennemie mettant un terme définitif à l'attaque. Beaucoup de véhicules sont immobilisés tandis que d'autres s'enflamment avec leurs occupants. Les survivants se réfugient dans le parc de l'ancien établissement thermal plus vers le sud, se camouflant derrière les arbres. Profitant de la nuit, la colonne accablée reprend sa

marche avant de subir un nouvel assaut par un autre groupe de maquisards postés à la sortie du village de Saint-Just, 5 kilomètres plus au nord.

SAINT-JUST-ET-VACQUIÈRES

Au petit matin du 27 août 1944, la 32^{ème} compagnie des CFL, forte de 120 hommes sous le commandement du capitaine Viala, entend dresser une embuscade à une colonne signalée depuis Quissac. Les troupes prennent ainsi position au carrefour de la départementale 7 et de la départementale 330. En début d'après-midi, la tête de la colonne allemande arrive à la hauteur de Saint-Just sans s'arrêter. Une demi-heure plus tard elle est à hauteur du carrefour : les CFL ouvrent le feu mais le gros de la troupe ne subit aucune perte. L'avancée ennemie est néanmoins stoppée tandis que l'avant-garde engage le combat.

Les Allemands envahissent ensuite le village se livrant à des exactions. Les villageois ayant pu s'enfuir se regroupent sur les hauteurs et observent le chaos quand soudain surgissent deux appareils de la Royal Air Force, appelés en renfort grâce au poste de commandement interallié installé au château de La Fare à Cendras. Les avions mitraillent la colonne d'un bout à l'autre provoquant une indescriptible débâcle. Croyant l'ennemi hors d'état de nuire, les maquisards se découvrent prématurément s'attirant les tirs de l'artillerie allemande ayant repéré leurs positions. Ils doivent battre en retraite sur Célas. Au village, des Allemands prennent en otage des hommes en prévision d'attaques futures. Enfermés à Brouzet au-dessus du temple, les otages parviennent toutefois à s'enfuir. Le 28 août, les blindés alliés venus d'Uzès libèrent définitivement Saint-Just. Au total, les maquisards comptent un mort et cinq blessés.

PONT D'AUZON

Le contrôle de la région au nord d'Alès revient aux 33^{ème} et 34^{ème} compagnies des Corps Francs de la Libération dirigées par Louis Paul dit capitaine Marin. Dès le 23 août 1944, ce dernier poste en milieu de journée une trentaine d'hommes

au Pont d'Auzon pour barrer l'accès aux routes de Lussan (D37) et de Rivières (D16). Équipés de fusils de guerre et de grenades, ils disposent également d'un fusil-mitrailleur, d'une mitrailleuse Browning et d'un mortier. Dans la soirée, les maquisards interceptent un motocycliste, un side-car et une automobile de la Wehrmacht précédant de peu une colonne allemande de trois cents hommes qui arrivent rapidement et se déploient en attaquant le barrage. Après vingt minutes d'affrontements, les maquisards contraints de reculer s'enfuient dans les bois voisins. La colonne allemande poursuit alors sa retraite. Cette première embuscade fait une victime chez les CFL.

Le lendemain, les maquisards reviennent en étoffant leur dispositif de protection. Dans la nuit du 24 au 25, une équipe de la 33^{ème} compagnie, commandée par l'aspirant Roger Bouard, mine le croisement de la D37 et de la D7. Au matin, une trentaine d'hommes de la 33^{ème} et de la 34^{ème} compagnie sous le commandement du sous-lieutenant Mercier dit Champagne prennent position. Les chefs de groupes sont armés de mitraillettes et les tirailleurs de fusils de guerre. Les armes automatiques sont mises en batterie sur les abords du plateau de Peyrolles dominant les routes. Les maquisards ont pour consigne de prendre les Allemands par surprise, d'ouvrir le feu et de se replier très rapidement. Dans la matinée du 25 août, il ne reste au pont d'Auzon que le groupe du camp Bayeux, soit une douzaine d'hommes commandés par l'aspirant Paul Baudot dit l'Ours. Le groupe dirigé par Mercier a en effet reçu l'ordre de se porter en renfort, avec une partie de ses hommes, sur Méjannes-lès-Alès pour appuyer une compagnie de FFI en embuscade. Au même moment, les maquisards postés à Peyrolles aperçoivent une vingtaine de soldats allemands venant de Navacelles, équipés d'un drapeau blanc. Le piège fonctionne comme la veille puisque les Allemands envoyés en première ligne sont à nouveau suivis d'une forte colonne. Lorsqu'un coup de feu détone, la fusillade éclate rapide-

ment de toutes parts. L'Ours est tué par le tir d'une mitrailleuse.

Le capitaine Marin envoie en renfort un petit groupe commandé par Aimé Boule dit Papillon, arrivé rapidement de Salindres qui se poste dans une ferme à la sortie d'Auzon : les tirs au mortier, aux fusils et fusils-mitrailleurs contiennent un certain temps l'avance des Allemands. Mais les munitions s'épuisent et les CFL sont pris à revers. Papillon ordonne de décrocher. Reste un petit groupe de dix maquisards piégés dans la cour. Ils y laisseront la vie.

LA MADELEINE

Les dernières colonnes allemandes en déroute depuis le Sud-Ouest se scindent en plusieurs convois pour tenter d'échapper aux accrochages menés par le maquis d'Aigoual-Cévennes : ainsi le 25 août, près de 2 000 hommes en fuite décrochent de la route du Nord pour se retrouver près de Tornac, au lieu-dit La Madeleine, emplacement idéal pour stopper l'ennemi puisque les différentes routes en provenance de Saint-Hippolyte-du-Fort, Nîmes et Quissac y convergent. Le lieu présente par ailleurs une impasse, seule issue vers la vallée du Gardon, dominé par le château de Tornac et le remblai du chemin de fer de Lézan à Anduze. L'objectif affiché est d'interdire aux Allemands l'accès d'Alès, libérée depuis le 21 août. Un barrage de charrettes est donc dressé et une embuscade tendue avec un groupe de Francs-Tireurs et Partisans composé essentiellement de républicains espagnols de la Main d'Œuvre Immigrée, dirigé par Émile Capiion dit Carlo et Miguel Arcas ainsi que des résistants d'Anduze et des villages environnants. Des renforts interviennent après le déclenchement de l'attaque avec l'intervention des Corps Francs de la Libération, des gendarmes ralliés au maquis Aigoual-Cévennes, auxquels s'ajoute un appui aérien. Le commandant allemand est contraint de capituler, ce qui permet la capture de cinq cent prisonniers. Les maquisards déplorent peu de victimes.

Marcel BENOIT

Agent exécutif des maquisards

7, Rue Général-Brayères

SOMMIÈRES

-Gard-

R. M. Nîmes 276
R. P. N. E. L. 4366 A R D
C. C. F. Montpellier 208-68
Téléphone :

TRAVAIL GARANTI

Sommières, le 29 NOVEMBRE 1944 194

A LA MEMOIRE DE MON CHER CAMARADE

BRUN Charles Félix P.F.I.

Né à SALONNES (P.D.C.)

le 1er JANVIER 1906

MORT AU CHAMP D'HONNEUR LE 28 AOÛT 1944

à BOZIERES (Gard) Face à l'ennemi

JUSQU'À LA MORT. - Tel est le titre sous lequel je pourrais vous demander de bien vouloir me permettre de vous présenter ce modeste rapport, successions d'images réelles, cruelles quelquefois mais vécues par mon camarade et moi-même. Je vous demanderai de faire abstraction complète de toutes les citations qui me concernent pour ne vous arrêter au passage qu'à ce qui a trait à celui qui fut pour moi plus qu'un soi.

Puisse ces quelques lignes, écrites sans prétention honorer sa mémoire et apporter à sa veuve, à ses enfants la consolation et le réconfort et à ceux qui le connurent le témoignage de son exemple.

Au service des P.F.I. comme moi-même, BRUN Charles fut son camarade de combat. Jusqu'à la mort il s'accompagna dans toutes les missions, souvent périlleuses qui ne furent confiées. Excellent camarade, peu expansif, courageux, souvent téméraire; c'était un homme "déterminé" conscient de ses responsabilités, toujours volontaire, méprisant le danger. C'est au cours d'une mission qu'il trouva la mort, face à l'ennemi en combattant en vrai Français.

Le mercredi 23 AOÛT 1944, BRUN était allé en mission avec le motocycliste BOECKER. Etant arrivé à hauteur du moulin de FONTIEUS (route de SALINELLES) ils perçurent des coups de feu provenant d'une camionnette qui venait de SALINELLES, se trouvant engagée dans la déclivité avant le petit pont. En apparence elle était occupée par des civils; la réalité était toute autre car c'étaient des boches camouflés. Aux cris poussés par un jeune qui avait été blessé à la main, tous deux comprirent le danger et sans hésiter foncèrent sur la camionnette. Au passage ils lancèrent une grenade qui fit son effet: malgré ce cette dernière continua à vive allure emportant morts et blessés. Un motocycliste allemand descendait la pente à vive allure fauché par BRUN d'une rafale de mitraillette alla s'écraser dans le fossé. Son corps repose sous la terre non loin de là.

JEUDI 24 AOÛT. - Une colonne allemande est signalée, venant de ST MARTIN DE LONDRES. Nous partons tous deux avec mission de nous rendre compte du potentiel humain et des moyens d'action. J'étais avec ma voiture Citroën Traction avant 158 FN5. Arrivés à hauteur du cimetière nous sommes croisés...

Témoignage d'un maquisard sur des combats dans le secteur de Sommières - août 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 685)

Le 28 août 1944, la libération s'achève dans le Gard. Le département paye un lourd tribut à ces années d'occupation. La préfecture dresse un premier bilan humain et matériel en février 1945 et fait état de 231 civils tués par faits de guerre, 295 personnes assassinées par les Allemands, la Milice et la Gestapo, 5 670 déportés ou requis au STO, dont 258 déportés morts en déportation pour 260 revenus. Les bombardements alliés ont par ailleurs causé la perte de 323 civils. Plus de 3 000 habitants sont sinistrés et 5 000 immeubles endommagés.

Malgré tout l'enthousiasme prédomine au lendemain de la Libération et de grandes fêtes patriotiques sont organisées pour célébrer la victoire de la Résistance sur l'occupant. À Alès et Nîmes, ces fêtes se déroulent respectivement les 3 et 4 septembre 1944. À cette occasion le boulevard Maréchal Pétain à Nîmes est rebaptisé Libération. L'excitation populaire est également palpable lors de ces journées. De nombreuses femmes sont tondues et humiliées en public pour avoir fréquenté de trop près des soldats allemands.

Les nouveaux pouvoirs politiques prennent place sans contestation, certains avant même la libération effective. Ainsi le 15 août 1944 Jacques Bounin devient Commissaire Régional de la République tandis que Don Sauveur Paganelli est nommé préfet du Gard.

Courrier de René Rascalon,
chef des FFI concernant des
problèmes de ravitaillement -
22 août 1944
(Arch. Dép. Gard : 1 W 685)

FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

Le 22 AOÛT 1944. 194

**MAQUIS
ARMÉE DES CÉVENNES**

LE RESPONSABLE DES F.F.I CÉVENNES
À MR LE MAIRE DE SOMMIÈRES

-:-:-:-:-

Monsieur le Maire ;

Je vous demanderai dans l'intérêt
de votre population de vous mettre en rapport avec les
responsables F.F.I de votre commune qui sont :

MM. : TRIAIRE-MARTIN (Ponte et chaudières)
: CAMILLE (Energie du SUDELECTRIQUE)
: BENOIT Marcel - "radio electricien

Ces derniers vous donneront des direc-
tives au sujet du ravitaillement, (steck de tous vivres)

Nous apprenons à l'instant que les al-
lemandes ont ~~laisse~~ laissé assez de vivres, et peut être
des armes.



Donc il est de votre devoir et nous
vous ordonnons de mettre ces vivres et ses armes à l'abri
qui sont sous votre responsabilité jusqu' à la prise de
possession par nous.

Assurez s'il vous est possible le ser-
vice de police, faites en somme qu'il n' y est pas de dé-
sordre pour éviter à la population les horreurs de la guerre
civile.

SALUT ET FRATERNITE !

LE RESPONSABLE :

Rascalon



F.F.I

3. LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIBÉRATION

Constitué clandestinement en juin 1944, le Comité Départemental de la Libération (CDL) prend en charge l'action du département dès la fin août 1944. Sa première réunion d'après-guerre se déroule le 2 septembre 1944. Lors d'une nouvelle séance le 9 septembre, les bases de son fonctionnement sont posées avec la mise en place de 7 commissions : finances, routes, ravitaillement, bâtiment départementaux, instruction publique et beaux-arts, affaires sociales, sport et épuration. Ce comité a pour objectif de proposer des mesures concrètes permettant de reconstruire le Gard.

Ainsi, relancer la vie économique constitue une priorité essentielle à laquelle va s'atteler Jacques Bounin, commissaire régional de la République. Il prend à cet effet plusieurs mesures dont la réquisition des mines d'Alès le 25 septembre 1944, afin de rétablir l'ordre social tout en stimulant la production qui passe de 3 000 à 4 000 tonnes par jour. Une autre mesure vise à fixer une indemnité temporaire de trente francs par jour de travail pour les hommes avec le maintien des avantages acquis et le rétablissement des congés payés. Malgré ces mesures économiques et la création de l'Office Général



Carte professionnelle du chef départemental de la police économique - novembre 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 593)

AVIS

Toute personne, française ou étrangère ayant connaissance de faits d'espionnage au profit d'une puissance ennemie est tenue d'en faire sans délai la déclaration à l'autorité qualifiée, sous peine d'être traduite devant les tribunaux militaires pour infraction aux articles 103 et 104 du Code Pénal.

Les déclarations seront reçues au Bureau de Sécurité Militaire situé à Nîmes, 9, Boulevard Gambetta et dans toutes les Brigades de Gendarmerie.

L'article 105 du Code Pénal exempte de peine celui qui, avant toute exécution donne le premier connaissance, d'un crime d'espionnage auquel il est associé.

L'article 106 prévoit l'exemption de peine facultative pour celui qui donne connaissance d'un crime d'espionnage, même après consommation de ce crime, mais avant ouverture des poursuites.

Que les Français ou Etrangers qui, abusés par la propagande ennemie, ont accepté des Allemands ou Italiens des missions d'espionnage ou de sabotage à remplir après leur départ méditent ces deux articles.

Leur intérêt est d'avouer tout et rapidement au Bureau de Sécurité Militaire, 9, Boulevard Gambetta.

Ce 6 Septembre 1944.

COMMANDEMENT EN CHEF,
Sécurité Militaire Française.

Avis publié le 6 septembre 1944 pour inciter à dénoncer tout fait d'espionnage au profit d'une puissance ennemie (Arch. Dép. Gard : 1 W 685)

Agricole du Ravitaillement, le rationnement reste en vigueur jusqu'en 1949. En outre, la pénurie de charbon perdure et ce malgré la proximité des mines cévenoles, en raison de l'insuffisance des transports.

Le CDL s'attache par ailleurs à contrôler la question épineuse de l'épuration. Ainsi, 5 commissions mixtes sont créées par un nouvel arrêté préfectoral du 10 novembre 1944 dont l'une est consacrée à l'épuration, où siègent entre autres les membres du CDL, soit une vingtaine de personnes au total. L'épuration concerne les domaines administratif, économique mais également judiciaire.

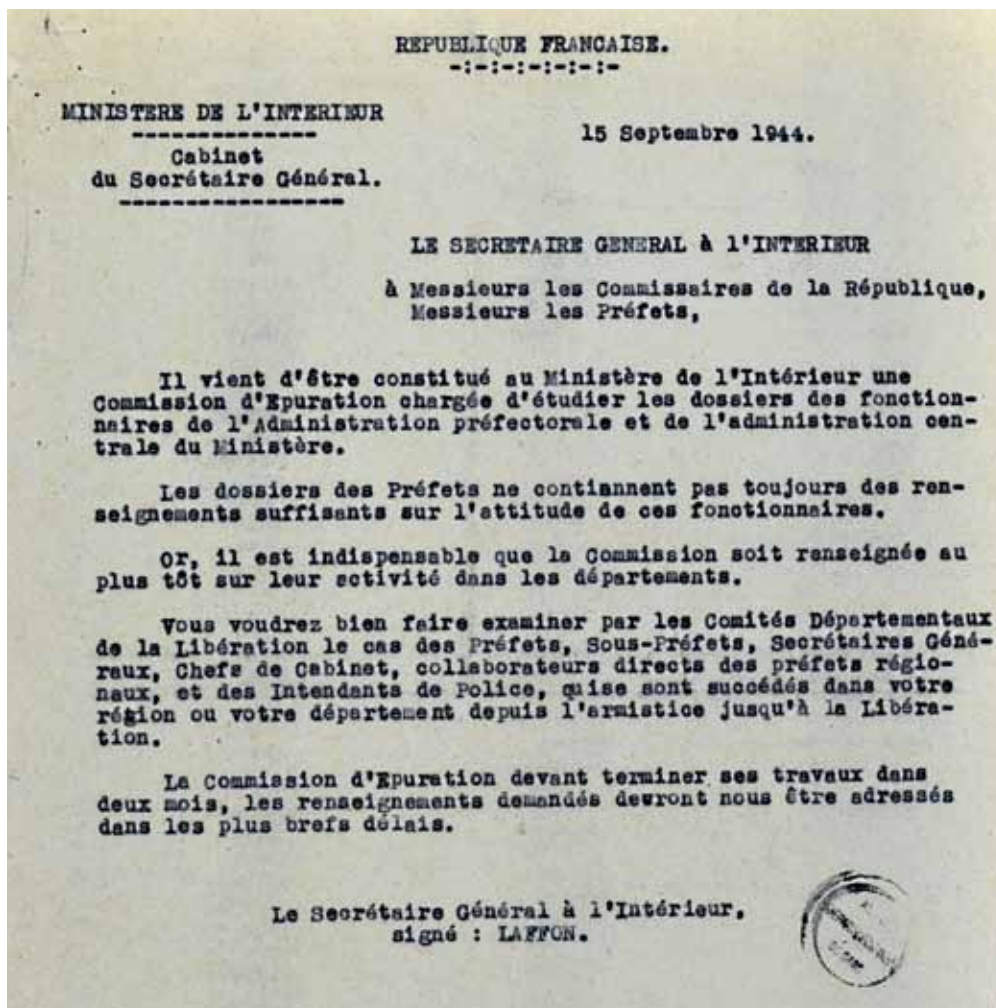
Dans l'ensemble, l'épuration administrative et des services publics s'avère modérée. Dans l'administration des Ponts-et-Chaussées, des sanctions sont infligées à seulement 9 ingénieurs et 3 auxiliaires dont l'ancien maire d'Alès traduit devant la Cour de Justice. Aux PTT, on note quatre demandes de déplacement d'office. À la SNCF, le comité départemental d'épuration transmet dix-neuf demandes de sanctions, allant du blâme à la révocation. Enfin dans l'enseignement, des sanctions sont proposées contre 31 enseignants. Dans le bassin minier des Houillères, le comité d'épuration de Molières-sur-Cèze réuni les 21, 22 et 23 septembre 1944, demande que l'application des suspensions des maîtres-mineurs et autres chefs de postes déchus soient définitives.

Dans la police, la sûreté et la gendarmerie, on observe une certaine clémence puisque les

sanctions demandées par la commission départementale d'épuration ne sont que partiellement suivies.

Des commissions d'épuration économique sont créées dans chaque département au sein des Comités Départementaux de Libération pour contrer le recours à une justice populaire et expéditive. D'ailleurs une circulaire ministérielle du 16 mars 1945 interdit à toute organisation issue de la Résistance de s'immiscer dans l'épuration économique. Le préfet du Gard, à la demande du commissaire régional de la République (CRR),

se doit d'exiger le respect des règles administratives et demande l'instruction des dossiers d'entreprises mises en cause par des comités interprofessionnels. Ces comités proposent après enquêtes des sanctions au CRR qui les transmet en retour à une commission nationale chargée de statuer en dernier ressort.



Courrier du ministère de l'Intérieur sur la mise en place d'une commission d'épuration - 15 septembre 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 659)

EXTRAIT du BULLETIN OFFICIEL DU COMMISSARIAT REGIONAL de la REPUBLIQUE
à MONTPELLIER
en date du 20 Septembre 1944.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ARRETE n° 151 instituant une Cour de Justice.

Le Commissaire régional de la République à Montpellier,

VU l'ordonnance du 10 Janvier 1944 portant division du territoire de la métropole en commissariats régionaux de la République et création de commissariats régionaux de la République;
VU l'ordonnance du 26 Juin 1944 relative à la répression des faits de collaboration.

ARRÊTE :

ART. 1er. - Il est institué pour la partie du ressort de la Cour d'Appel de Nîmes dépendant de la région de Montpellier, une Cour de Justice qui aura pour objet de juger les faits prévus à l'article 1er de l'ordonnance du 26 Juin 1944.

ART. 2. - Il est créé deux sections de cette Cour de Justice qui siègera aux chefs-lieux des départements du Gard et de la Lozère.

ART. 3. - Pour la constitution de cette Cour, les opérations préparatoires à l'établissement de la liste du jury telles que ces opérations sont prévues dans la loi du 21 Novembre 1872, modifiée par les lois des 20 Janvier 1910 et 27 Septembre 1926, sont provisoirement supprimées et remplacées par la procédure ci-après :

Dans chaque chef-lieu de département une liste de jurés sera dressée par une commission composée :

Pour le département du Gard : du Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes.

Pour le département de la Lozère : du Président du Tribunal de Première Instance du chef-lieu de ce département, assistés de deux représentants désignés par le Comité départemental de Libération.

Cette liste comprendra cinquante jurés.

Le tirage au sort des noms des vingt jurés qui formeront la liste du jury de la première session dans chaque section de la Cour de Justice aura lieu sans désespérer à la première audience de la Cour d'Appel de Nîmes, spécialement réunie pour le département du Gard et à l'audience du Tribunal civil de Mende spécialement réuni pour le département de la Lozère.

Les jurés seront provisoirement convoqués par avis inséré dans la presse.

ART. 4. - Par dérogation provisoire aux dispositions de l'art. 15 de l'ordonnance du 26 Juin 1944, le Commissaire du Gouvernement près la Cour de Justice pourra être désigné parmi les magistrats du Parquet d'un rang inférieur à celui de substitut de 1ère classe.

ART. 5. - L'information de toute affaire mise à l'instruction doit être clôturée dans le délai de huit jours, sauf le droit pour le Président de la Cour de Justice, d'accorder une prolongation à

.../...

Arrêté n°151 instituant une cour de justice à Nîmes - 20 septembre 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 703)

La presse fait également l'objet d'une épuration par deux ordonnances des 6 mai et 22 juin 1944 demandant la suspension de journaux ayant collaboré sous l'occupation ou "ayant appliqué les consignes de l'autorité occupante". La mise sous séquestre de leurs biens est également exigée. Les quotidiens du Gard *l'Éclair*, *Le Petit Méridional* ou encore *Le Républicain du Gard* subissent ces décisions bien que leurs dirigeants se soient rapprochés des forces résistantes à la fin de l'occupation. *Le Républicain du Gard* tombe sous le contrôle des résistants le 24 août 1944. Aussitôt rebaptisé *La Renaissance Républicaine du Gard*, le journal devient à compter du 28 août le représentant officiel du CDL sous la direction de Philippe Lamour. Le premier numéro du *Midi Libre-Gard*, au titre largement symbolique, paraît le 30 août 1944 avec un tirage de 5 280 exemplaires. On y trouve

des informations nationales et internationales complétées d'articles sur les préoccupations auxquelles sont confrontés quotidiennement les Gardois, à savoir le ravitaillement, le tabac, l'administration, les salaires...
À la Libération, le besoin de justice anime tous les esprits. Le Conseil National de la Résistance prévoit d'ailleurs dans son programme le châtiement des traîtres et des collaborateurs ainsi que la confiscation de leurs biens. Des tribunaux militaires des Forces Françaises Intérieures mis hâtivement en place jugent les renégats de façon expéditive. 9 miliciens pris les armes à la main sont ainsi exécutés devant les arènes de Nîmes le 28 août 1944. Jusqu'au 19 septembre, ce sont 34 personnes qui sont fusillées. Il devient nécessaire de canaliser la répression, aussi le commandant Audibert, chef des FFI, est-il nommé président de la Cour Martiale par le préfet du Gard.

Alès voit un tribunal similaire siéger du 9 au 21 septembre 1944 prononçant 44 condamnations dont 25 capitales. Un arrêté du 20 septembre 1944 institue une Cour de Justice rattachée à la Cour d'Appel de Nîmes afin de juger de manière impartiale tout en respectant les règles du droit. En tout, ce sont 1 238 dossiers qui sont traités entre le 5 octobre 1944 et le 1^{er} juillet 1948 avec 101 condamnations capitales prononcées, dont 20 exécutées.

Le procès le plus marquant reste celui de l'ancien préfet Angelo Chiappe, un des personnages les plus redoutés de cette période d'occupation dans le Gard, condamné à mort le 23 décembre 1944 pour ses activités collaborationnistes et son zèle marqué pour l'application des mesures du régime de Vichy. Il est fusillé le 23 janvier 1945 devant les arènes de Nîmes.



Photographie d'Angelo Chiappe, préfet du Gard de septembre 1940 à janvier 1944 (Arch. Dép. Gard : 1 W 7)

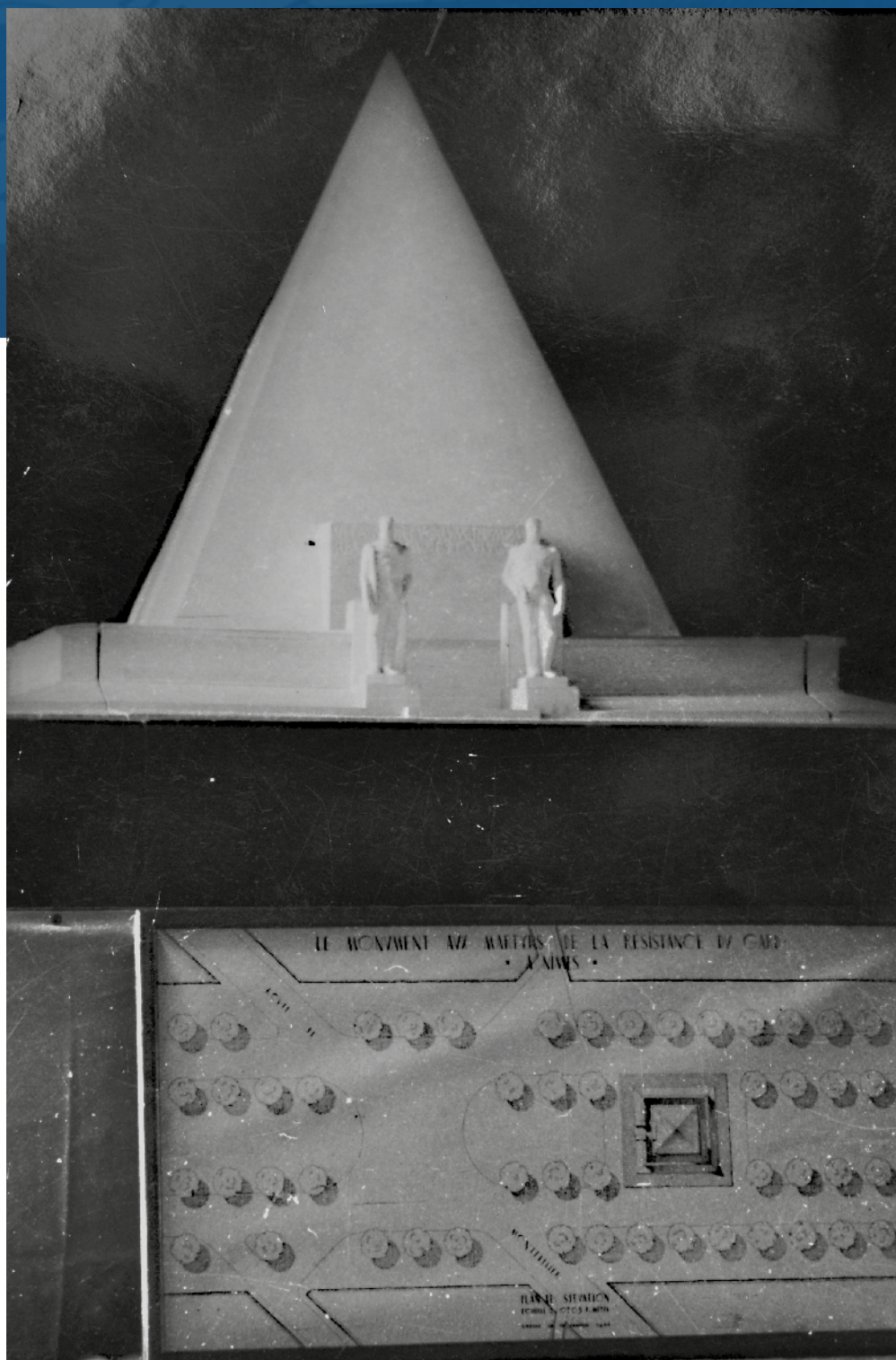
Bien que l'épuration et les préoccupations économiques occupent le devant de la scène au 1^{er} semestre 1945, la vie politique refait surface avec le retour des élections municipales en avril 1945. Depuis la fin de la guerre, communistes et socialistes s'affrontent. Le Parti Communiste Français (PCF) est le premier parti à se reconstituer sous l'impulsion de la CGT qui lui donne une assise supérieure à celle d'avant-guerre. Les socialistes peinent quant à eux à regrouper des adhérents et sont en moyenne trois fois moins nombreux que les communistes. La bataille pour gagner les municipales s'engage alors tandis que le CDL œuvre à la transformation des 353 Comités Locaux de Libération en délégations municipales, conformément à l'ordonnance du 21 avril 1944. Le président du CDL en désaccord sur ce point avec le préfet démissionne le 29 décembre 1944.

Les élections municipales du 21 avril 1945, première consultation nationale depuis 1936 marquant par ailleurs le premier vote des femmes, sont un succès pour le PCF qui gagne 66 communes du Gard dont Nîmes et Alès. Le

nouveau maire communiste de Nîmes, Léon Vergnole, entend appliquer le programme du CNR en relevant Nîmes de ses ruines, en aidant les victimes des bombardements, en soignant les prisonniers et les déportés tout en assurant le ravitaillement.

La Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) remporte quant à elle une victoire non négligeable en conservant les principales villes moyennes, soit le tiers des communes du département. Les cantonales des 23 et 30 septembre 1945 confirment ce nouvel agencement politique puisque la SFIO et le PCF obtiennent plus de la moitié des sièges. Cependant, le retour des notables aux législatives d'octobre 1945 donnant 22 % des voix au Mouvement Républicain Populaire et la disparition du Comité Départemental de la Libération le 1^{er} novembre 1945 font disparaître les mouvements de la Résistance qui n'auront pas de destinée politique malgré les espoirs soulevés par le Conseil National de la Résistance.

Maquette proposée
par le sculpteur Jean
Charles Lallement pour le
monument à la mémoire
des martyrs de la Résistance
du Gard à Nîmes
(Arch. Dép. Gard : CA 820)



Le Gard sort meurtri de ces années d'occupation et partout se dressent dans les années qui suivent la Libération des monuments à l'effigie des martyrs morts pour la France, afin que le temps n'efface pas le souvenir de celles et ceux qui ont payé de leur vie le combat pour la liberté. Nîmes érige ainsi en 1947 un mémorial en souvenir des martyrs de la seconde guerre mondiale, œuvre de l'architecte Jean-Louis Humbaire et du sculpteur Jean Charles Lallement. Ce mémorial, produit d'une souscription publique, est dédié aux héros et martyrs du combat pour la liberté. Il se compose d'une

grande pyramide d'une dizaine de mètres qui abrite une crypte où repose pour l'éternité un imposant gisant de bronze. Un grand bas-relief réalisé par le sculpteur Lallement représente des personnages et des scènes multiples. L'entrée est gardée par deux statues de maquisards, nus et armés de mitraillettes.

Le même sculpteur a gravé une stèle commémorative, visible à la jonction des départementales 582 et 907, non loin des combats de la Madeleine. La stèle représente une Marianne de pierre en armes et porte l'inscription gravée: "Aux Combattants de la Liberté 1944".

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

La Résistance

Vielzeuf (Aimé), *Au temps des longues nuits*, préface de Pierre Villeneuve, couverture et cartes de Gérard Moschini, Uzès, 1969, 273 p. ill. (BH 1148)

Vielzeuf (Aimé), *Ardente Cévenne (L'O.R.A. dans le Gard : "Maquis des Corsaires" et "Corps Franc des Ardennes")*, Nîmes, 1973, 326 p. ill. (BH 1145)

Vielzeuf (Aimé), *La Résistance dans le Gard (1940-1944)*, Nîmes, 1979, 35 pages (BR 2497)

Veilzeuf (Aimé), *Et la Cévenne s'embrasa... La Résistance au "Pays Raïol"*, préface et bandeau de Jean-Pierre Chabrol, cartes d'Yves Fabre, nouvelle édition, Nîmes, 1981, 222 p. ill. (BH 1039)

Notre passé-présent, "Mémoire de la Résistance", Marseille, 1993, 64 p. ill. (BR 2523)

Chaubin (Hélène), "Femmes résistantes en Languedoc méditerranéen", *Provence Historique*, octobre 1994, n°178, p. 453-465 (PER/C/12 54)

Cibien (Roger), "Les Cévennes dans la Résistance (le vin de messe d'un pasteur)", *Le Club Cévenol*, juillet 1996, n°3, p. 272-273 (PER/C/19 22)

Jullian (A.), "Le maquis Aigoual-Cévennes", *Sommières et son histoire*, 1996, n°4 (PER/C/77 5)

Roques (Christine), "La résistance à Bagnols-sur-Cèze pendant la deuxième guerre mondiale", *Rhodanie*, décembre 1997, n°64, p. 53-61 (PER/C/64 3)

Fillaire (Bernard), *Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance. Union nationale des associations de déportés internés et familles de disparus. Jusqu'au bout de la Résistance*, préface de Jacques Chirac, Paris, 1997, 515 p. ill. (BH 1843)

Rascalon (René), *Résistance et maquis F.F.I. Aigoual-Cévennes*, édition du Bastion, Paris, 2003, 163 pages (BH 1801)

Gilzmer (Mechtild), Levisse-Touzé (Christine), Martens (Stefan), *Les femmes dans la Résistance en France*, édition Tallandier, Paris, 2003, 430 pages (BH 2513)

Marcot (François), Leroux (Bruno), Levisse-Touzé (Christine), *Dictionnaire historique de la Résistance*, édition Laffont, Paris, 2006, 1187 pages (BH 2244)

Piketty (Guillaume), *Français en Résistance : Carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, édition Laffont, Paris, 2009, 1167 pages (BH 2521)

Chevassus-au-Louis (Nicolas), *Le Midi en Résistance*, édition Le papillon rouge, Villeveyrac, 2011, 288 pages (BH 2595)

Wieviorka (Olivier), *Histoire de la Résistance 1940-1945*, édition Perrin, Paris, 2013, 574 pages (BH 2660)

La Libération

"Les pendus de Nîmes", Mouvement de Libération Nationale, 1954, 48 pages (BR 3518)

Bailly (Jacques-Augustin), *La Libération confisquée. Le Languedoc 1944-1945*, Paris, 1993, 481 pages (BH 0799)

"50^{ème} anniversaire de la Libération dans le Gard et en Uzège", *Société historique de l'Uzège*, 1994, n°14 (PER/C/89 1)

"Le débarquement en Provence et la libération du Sud-Est de la France (août 1944)", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, avril 1994, n°174 (PER/C/18 45)

Jandot (Gabriel), "27 mai 1944 : l'hôpital de Nîmes sous le feu de l'aviation des Forces alliées", *Société des Bibliophiles Nîmois*, 1994, p. 71-76 (PER/C/31 5)

Témoignage sur la résistance des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (F.U.J.P.) et de la 38ème Cie C.F.L. (groupe-france Duguesclin). Documents publiés pour le 50^{ème} anniversaire de la Libération. Résistance alsésienne, Alès, 1994, 63 p.ill. (BR 2730)

Cornaille (K.), "Cinquantenaire de la Libération, exposition commémorative (26 août-17 septembre 1994)", *Sommières et son histoire*, 1995, n°3 (PER/C/77 4)

Wingate (David), "Combat et retraite des forces allemandes du midi de la France après les débarquements de Provence (15 août-15 septembre 1944)". *Guerres mondiales et conflits contemporains*, janvier 1996, n°181 (PER/C/18 47)

Souyris-Rolland (André), *Les Forces françaises de l'intérieur du Languedoc-Roussillon, région R3, dans l'armée de la Libération*, préface du général J.-L. Mourrut, colloque d'histoire, Montpellier, 14 mars 1996, Arcueil, 1997, 255 pages (BH 1366)

Le Gard en guerre

Les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale dans le département du Gard, Commission départementale de l'information historique pour la paix gardoise, Nîmes, Conseil Général (Gard), 1990, non paginé (BR 3815)

Cosson (Armand), "Nîmes et le Gard dans la guerre 1939-1945", *Société des Bibliophiles Nîmois*, 1993, p.36-43 (PER/C/31 5)

Goellner (André), *Ce jour-là à Aigues-Vives, mercredi 23 août 1944*, Nîmes, 1994. 40 p. ill. (BR 2747)

Roques (Christine), *Bagnols-sur-Cèze pendant la deuxième guerre mondiale* (Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine), Université Paul Valéry, Montpellier III, 1995. 121 pages (35 J 131)

Bœuf (Robert), *Une famille nîmoise, 1939-1945*, préface d'Hélène Issoire, Nîmes, 1995, 197 pages (BH 1082)

Coullomb (Gérald), *Montfrin et la seconde guerre mondiale*, 2004, 185 pages (BR 3548)

CD-Rom "La résistance dans le Gard", Association pour des Études sur la Résistance Intérieure, 2009



AUX HEROS ET MARTYRS
COMBAT POUR LA LIBERTE
MCMXL MCMXL

CE MONUMENT ABRITE UNE URNE CONTENANT
LES CENDRES DES DEPORTES DES CAMPS
DE CONCENTRATION DE
AUSCHWITZ
BUCHENWALD
DACHAU - MATHAUSEN
DORNA - ROSENBERG
NATZWEILER
ORANENBURG



www.gard.fr

Hôtel du Département
3 rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. 04 66 76 76 76
Fax : 04 66 76 28 85